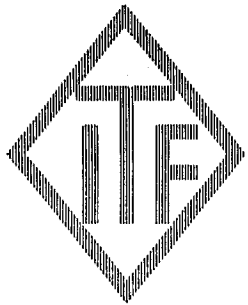




# FASCISME

N°7

Amsterdam, le 6 avril 1935.



Le triomphe des employeurs (I.T.F.) Avril 1933 : La petite bourgeoisie allemande en effervescence défend la thèse nationale-socialiste: "la politique domine l'économie". Des représentants des classes moyennes font leur entrée comme commissaires à la Centrale des industriels. C'est l'étape de la "mise au pas" extérieure des organisations patronales, la "révolution nationale" s'attache fébrilement à une transformation corporative. Le 7 juillet 1933 toutefois, les commissaires disparaissent, la "transformation corporative" est arrêtée, les seigneurs de l'économie s'étaient montrés plus puissants que les lansquenets de la politique.

Mars 1934. Les associations patronales réactionnaires continuent à exister malgré leur "dissolution", comme puissants adversaires de la faible organisation des cellules d'entreprise nationales-socialistes qui croit pouvoir compter en cas de besoin sur l'aide des S.A. Les organisations économiques des employeurs dictent la politique économique du Troisième Reich et établissent la législation sociale. Le 13 mars on annonce publiquement la reconnaissance de la "direction économique", organisme rigoureusement monopoliste des employeurs sous le contrôle du ministre de l'Économie nationale. C'était un échec pour le Front du travail, mais néanmoins l'industrie lourde avait encore pu être tenue à l'arrière-plan.

Toutefois, l'armement de l'Allemagne progresse, l'importance de l'industrie des armements augmente et après la nuit de juin sanglante et l'élimination des S.A., toute l'industrie est de nouveau placée sous la coupe sévère des magnats de l'industrie de la Ruhr. Le moment arrive où les industriels commencent à faire leur compte aux militants du Front du travail. En mai 1934, les employeurs étaient devenus les maîtres pour ainsi dire incontestés de leur personnel. À la fin de l'automne 1934 ils commencent à renforcer et étendre leurs positions et à consolider la "direction économique" pour le combat contre le Front du travail. Ce dernier propose un compromis tendant à ce que les employeurs désignent les vice-présidents des 18 communautés nationales d'entreprise. Il désire cependant acquérir en même temps de l'influence sur la "direction économique". Les employeurs repoussent la proposition; la lutte se poursuit avec acharnement.

En mars le litige est tranché: les employeurs s'inclinent devant le Front du travail. L'organisation patronale adhère

en  
au Front du travail et contrôle toutes les positions importantes. Sur un ordre du dictateur économique. le Dr. Schacht, approuvé par Hitler le 21 mars, "un chef d'entreprise (employeur) sera désigné en principe pour tous les organes du Front du travail, comme suppléant du chef de cet organe, pour autant que le chef n'est pas lui-même un chef d'entreprise". Dans la "direction économique" cependant, aucun représentant du Front du travail-- et encore moins des travailleurs-- n'est admis: la politique économique du Troisième Reich est décrétée uniquement par les employeurs et les militaires. La victoire du patronat est complète.

"Les communautés nationales d'entreprise et plus particulièrement leurs divisions locales, créent des Commissions de travail, composées par des représentants, à nombres égaux, des chefs d'entreprise et des salariés de la branche économique en question." Ces Commissions n'ont qualité que pour "examiner" des "questions professionnelles spéciales"; la décision repose comme jusqu'à présent uniquement entre les mains de l'employeur ou du commissaire au travail. Toute activité économique est interdite au Front du travail; le Dr. Schacht lui a défendu de se préoccuper de ces questions. "Le secrétariat de la Chambre économique nationale (depuis le 14 mars la tête des organisations patronales! Red.) sera en même temps l'Office économique du Front du travail." Même des inspections dans les entreprises pour contrôler les installations sanitaires ne peuvent être faites par le Front du travail que "en accord avec le chef de l'entreprise". Une seule concession lui est faite: les chefs des communautés nationales d'entreprise et des districts du Front du travail, dont l'activité est contrôlée par les employeurs, ont reçu le titre de "membres du Conseil national du travail". Ce "Conseil national du travail" peut siéger de temps à autre en commun avec les leaders des organisations patronales, groupés dans le Conseil national économique. "La tâche essentielle du Conseil national du travail et du Conseil économique consiste à discuter sur... et à prendre connaissance des déclarations du gouvernement et de la direction (contrôlée à présent par les employeurs) du Front allemand du travail". Les organisations patronales ne font pas de déclarations; elles agissent!

Le ministre de l'Economie nationale constate en parlant de la défaite du Front du travail: "Aucun marchandage n'a eu lieu dans le courant des négociations; il n'y a pas eu non plus de compromis." Les employeurs ont pu imposer leur avis sans aucune discussion.

#### "Un homme qui a compris"

(I.T.F.) Sous l'entête ci-dessus la section de Berlin et banlieue de la société récréative "Kraft durch Freude" cite le cas d'un employeur qui avait refusé à son personnel le paiement du congé annuel auquel celui-ci avait droit en offrant à la place un billet gratuit pour un voyage organisé par la société récréative. "Celui qui renonce à ce billet gratuit n'a aucun droit en dehors de celui au congé même". Ce passage de l'ordonnance du chef d'entreprise est cité avec appréciation par le Front du travail. La société récréative indique ainsi aux employeurs une possibilité de tourner les prescriptions sur le congé annuel payé qui en partie existent encore sur le papier.

#### Le voyage de propagande.

(I.T.F.) La Société "Kraft durch Freude" a organisé un voyage de propagande avec trois paquebots vers l'île portugaise de Madère. Dans le service d'informations du Front du travail, le Dr. Ley écrit à ce propos: "Le choix des participants a eu lieu par le chef d'entreprise et le président des cellules d'entreprise de telle sorte que seuls des ouvriers et des ouvrières ayant du mérite ont pu prendre part au voyage. Les frais de transport et de la nourriture étaient de 160 marks. Le Front du travail a pris à sa charge 100 marks pour chaque participant; les 60 marks restants ont dans la très grande majorité des cas été supportés par les employeurs et dans les cas où ceux-ci ne montraient pas la compréhension voulue, l'esprit de sacrifice des travailleurs a payé le reste des frais" (en d'autres mots une retenue "facultative" au profit de la Caisse des voyages!).

Le voyage de propagande aura donc coûté au Front du travail (uniquement en subventions pour le voyage même et sans compter les frais de la propagande) une somme de 300.000 marks. On comprend donc que ces voyages publicitaires seront plutôt rares! Les participants ont été --le Dr. Ley le confirme-- choisis par les employeurs. Les

employeurs veulent bien que comme il y a cent ans, le congé et même le voyage de vacances de leurs ouvriers et employés dépendent de leurs gracieuseté! Un salaire horaire de quelques pfennigs de plus permettrait aux travailleurs de faire des voyages de leur propre initiative et en même temps d'entretenir leur famille suffisamment pour n'avoir pas besoin de rapporter du voyage un menu pour que leur femme se nourrisse par les yeux, comme le Front du travail nous le raconte. Seulement les Nazis ont, par la destruction des syndicats, protégé les employeurs contre toutes augmentations des salaires. Ces derniers n'ont qu'à payer un pourboire aux voyageurs pauvres et à juste titre on peut dire que la société "La force par la joie" est une joie pour le patronat.

Les routes du "Führer" (I.T.F.) Dans la construction des autostrades les routes d'Adolf Hitler, le chef d'entreprise tranche, conformément aux dispositions de la loi sur la réglementation du travail, toutes les questions intéressant l'entreprise. Voici le caractère de ces décisions, suivant des descriptions qu'en donne le journal hebdomadaire de la Communauté nationale d'entreprise du Bâtiment: "Les firmes se sont battues pour avoir le travail; elles ont calculé dans leurs devis les frais des matériaux et de la main-d'oeuvre mais elles ont tout à fait oublié de penser à un logement convenable de leurs ouvriers." ("Grundstein", numéro du 13 février 1935). "La prévoyance-accidents se trouve encore à ses débuts; les ateliers et baraques ont encore un aspect miséreux. Les jours de pluie et lorsqu'il est impossible de travailler, on marchandé pour quelques pfennigs, on ne songe à aucune facilitation du travail, mais on songe d'autant plus à la possibilité de réduire les salaires". (Numéro du 6 février 1935).

Les réductions de salaire (I.T.F.) Une réduction des traitements et salaires dans les administrations et entreprises municipales allemandes devait pour commencer avoir lieu le 1er avril. Vu toutefois que les 12 et 13 avril, il y aura les élections des conseils dits de confiance, la réduction a été ajournée. Dans la capitale du Reich, la réduction des salaires attendue depuis longtemps, entrera en vigueur--ainsi que l'a déclaré le 29 mars le Commissaire d'Etat--le 1er juillet. On ne sait encore rien du montant des réductions.

Armement au lieu de Bataille du travail. (I.T.F.) La propagande allemande mentionne le recul du chiffre des sans-travail, de 6 millions, fin janvier 1933, à 3 millions, fin janvier 1935, comme "l'acte le plus grandiose du gouvernement national-socialiste dans le domaine économique". Les travailleurs et les chômeurs allemands savent que le chiffre des sans-travail a baissé mais qu'il n'en est pas de même pour le chômage. Les Nazis ont exclus de l'assurance-chômage d'abord les gens de maison, ensuite les ouvriers agricoles; ils ont privé les jeunes chômeurs du droit au secours et obtenu ainsi que des millions ne se font plus inscrire dans les listes des bureaux de placement, sans parler encore des milliers qui se trouvent dans les camps de concentration et les prisons du Troisième Reich.

Pour se rendre compte du succès des Batailles du travail nazies, il faut donc avoir recours aux statistiques des Caisse d'assurance-maladie qui s'étendent à tous les ouvriers et employés sauf ceux dont le traitement dépasse 600 marks par mois et ceux qui ne travaillent que peu d'heures. Suivant ces statistiques le nombre des personnes occupées était de 12,5 millions en 1932 et de 15 millions en 1934. Seulement le nombre des personnes occupées en 1934 se compose de salariés proprement dits, de personnes soi-disant employées et d'ouvriers aux travaux forcés. Seul le nombre des salariés proprement dits permet un jugement sur le succès éventuel des Batailles du travail.

Les années 1933 et 1934 sont celles des armements camouflés de l'Allemagne. Le nombre des "ouvriers agricoles et forestiers" monté de 1932 à 1943 de 600.000, sans que la production ou l'rythme du travail dans l'agriculture ait augmenté dans la même mesure. Cette augmentation dissimule une partie des effectifs de l'armée qui dépassent le chiffre de 100.000 consenti par le Traité de Paix de Versailles. Il n'est pas possible d'évaluer la part de l'armée dans ce nombre des "ouvriers agricoles et forestiers", raison pour laquelle il vaut mieux faire abstraction de cette catégorie. A l'exception des ouvriers agricoles et forestiers, le nombre de ceux ayant du travail était en 1932 de 11 millions et en 1934 de 12,9 millions.

Sous la domination nazie, il faut toutefois établir une distinction entre les "salarisés", c'est-à-dire ceux qui touchent pour leur travail un salaire complet et les "occupés", pour qui la "rétribution est fixée moins selon le rendement économique que selon les besoins individuels et en outre payée dans une mesure importante non pas en espèces mais en nature" (Bulletin trimestriel pour les statistiques du Reich 1934, page 70). Ces soi-disant occupés qui, dans la statistique des Caisses d'assurance-maladie figurent toutefois comme "régulièrement employés", comprennent différents groupes: le service du travail qui paie un salaire journalier en espèces de 25 pfennigs, l'Aide agricole qui accorde, outre le logement gratuit et la nourriture, dans le cas le plus favorable un petit argent de poche, l'Année agricole, instituée pour ceux qui viennent de quitter l'école à qui on ne paie habituellement même pas d'argent de poche, les travaux de secours qui, la plupart du temps, donnent droit à un salaire inférieur au secours de bienfaisance et enfin les travaux de terrassement aux auto-strades. Les travaux de secours et le service du travail existaient déjà en 1932. Toutefois, le nombre de ceux employés à ces travaux n'était pas d'un sixième du nombre actuel et le service du travail ne dissimulait pas un dressage militaire. Les nombres des soi-disant employés étaient en moyenne annuelle:

	1932	1934
Service du travail	122.000	240.000
Aide agricole	---	160.000
Année agricole	---	20.000
Travaux de secours	49.000	391.000
Auto-strades ( 31-12 le personnel fixe exclu)	---	72.000
Total:	171.000	883.000

Lorsqu'on déduit le nombre des soi-disant employés et des ouvriers des "travaux forcés" du chiffre total, on a l'impression qu'en 1934 il y avait 1,1 million de plus d'occupés qu'en 1932. Toutefois, ce chiffre est trompeur. Dans le courant de 1932 de nombreux travaux de secours qui étaient exécutés en régie directe, ont été transférés, dans des buts de propagande, à l'industrie privée. Les hommes employés à ces travaux deviennent ainsi du coup "régulièrement occupés" sans qu'il y ait quoi que ce soit de changé. On peut évaluer l'importance de ce camouflage lorsqu'on sait que d'octobre 1932 à octobre 1934, le nombre des ouvriers terrassiers a bondi de 185.000 à 445.000. Ce n'est pas là l'unique camouflage de la vérité. Les ouvriers des ports sont enregistrés comme intégralement occupés, même lorsqu'ils ne travaillent qu'un jour par semaine. Les ouvriers du textile et ceux de l'industrie huilière qui sont contraintes par la pénurie des matières premières de "renforcer le chômage partiel" figurent aussi comme tels. Il n'y a pas de renseignements sûrs concernant l'importance du chômage partiel dans l'industrie en général. Le degré d'utilisation de la capacité de production ne donne pas une image exacte, vu que dans bien des industries la capacité de production a été agrandie par de nouveaux placements, tandis que dans d'autres, elle a été réduite à la suite d'usure, non contre-balancée par de nouveaux investissements. En faisant une évaluation prudente du chômage partiel et en tenant compte des procédés de camouflage, on arrive pour 1934 à un degré d'occupation dépassant de 500.000 à 700.000 le chiffre de 1932. Cette majoration est due en partie au léger redressement économique qui se fait valoir depuis juin 1932, mais il faut l'attribuer avant tout au réarmement de l'Allemagne. En 1933 et 1934 les "batailles du travail" ont été inaugurées par Hitler avec de solennelles démonstrations. L'année 1935 devait devenir--ainsi que l'avait promis en août 1934, Selzner, le chef de l'organisation du Front du travail "l'année de la victoire" de la bataille du travail. Le mois de mars est passé; Hitler n'a pas inauguré de nouvelle bataille du travail. Ce qui a été inauguré, c'est la période du réarmement ouvert de l'Allemagne. \* de l'industrie

La réaction en Autriche. (I.T.F.) Le 22 janvier 1935 la diétature chrétienne a présenté à l'Assemblée fédérale, constituée par elle, un projet de loi tendant à un avilissement des assurances sociales. Les membres de cet organe gouvernemental sont tenus de considérer les propositions du gouvernement comme confidentielles; c'est ainsi que les travailleurs autrichiens apprirent seulement que l'on projetait un avilissement sensible des prestations sans connaître aucun détail concernant ces funestes desseins. Ce caractère confi-

dentiel n'existait pas pour les employeurs; la Chambre du Commerce a pu immédiatement informer ses membres, dans une circulaire "confidentielle", du contenu du projet; l'association des industriels était invitée par le gouvernement à offrir son concours; seule la malheureuse "confédération des syndicats" fasciste n'était au courant de rien. Elle dut aller jusqu'à menacer dans la presse de retirer ses représentants des organes corporatifs pour obtenir une copie du projet de loi.

La "Confédération des syndicats" a proposé une série d'amendements mais le gouvernement ne s'est guère soucié de cette démarche. La loi adoptée dans sa totalité le 28 mars par l'assemblée fédérale offre l'aspect de la plus pure réaction sociale: Les prestations annuelles des assurances sociales vont être réduites de pas moins de 50 millions de schillings. Les avilissements sont les plus marqués dans l'assurance des employés. Les pensions de vieillesse sont réduites jusqu'à 22,22% et une cotisation de 4½% est à nouveau pratiquée en vue de l'assurance-maladie, sur les pensions ainsi réduites, de sorte que les pensions sont diminuées jusqu'à 25,4%. Les employés qui pouvaient jusqu'ici entrer au bénéfice de la retraite dès l'âge de 55 ans, doivent à présent attendre jusqu'à 60 ans. Les hommes qui pouvaient être retraités à 60 ans, doivent maintenant attendre jusqu'à 65 ans, à moins d'avoir payé des cotisations pendant 15 ans. Jusqu'à présent ce minimum était de 10 ans. Un grand nombre des employés qui n'ont été inscrits à l'assurance-maladie qu'en juin 1927, lors de l'entrée en vigueur d'un nouveau régime d'assurance, sont atteints par ce changement.

L'indemnité de maladie journalière des employés est réduite de 20% et elle n'est plus payée que pendant 52 semaines au lieu de 78. Les employés qui --par crainte du chômage-- ne se portent malades qu'une fois licenciés, voient réduire leur indemnité de 40%. La rente-invalidité a été réduite pour les employés de 70 à 60% du traitement entrant en ligne de compte, soit de 14%. Les employés qui recevaient jusqu'à présent en cas de mariage, en guise de dot, le 5% des cotisations payées pendant les 10 premières années et le 2% des années suivantes, ne touchent maintenant plus que 2%.

Quant à l'assurance des ouvriers leurs rentes sont réduites de 10% en cas d'invalidité de moins de 50%. L'indemnité de maladie n'est plus servie dorénavant pendant les trois premiers jours de maladie. Le montant de cette indemnité qui allait jusqu'ici, suivant la classe de salaire, de 74 à 93% du revenu brut, a été diminué à 62 à 78 %. Les Caisses d'assurance n'ont plus le droit de payer davantage que les taux légaux. Dans l'assurance-chômage où chaque réduction, fût-elle d'un schilling, signifie une misère accrue, les taux ont aussi été sensiblement diminués. Pour citer quelques exemples, l'allocation de chômage ( y compris l'indemnité de loyer) s'élève par mois pour les

	<u>jusqu'ici</u>	<u>à présent</u>
<u>célibataires</u> ( 3ème classe de salaires)	Sch. 62,93 - 74,40	57.--
" ( 4ème classe de salaires)	" 74,40	66.--
<u>pères de famille</u> (3ème classe de salaires)	" 62,93 - 80,60	66.--
<u>avec 1 enfant</u> ( 4ème classe de salaires)	" 80,60 - 83,70	81.--
<u>pères de famille</u> (3ème classe de salaires)	" 62,93 - 83,08	66.--
<u>avec 2 enfants</u> (4ème classe de salaires)	" 83,08 - 93.--	81.--

Des majorations insignifiantes ont uniquement été prévues pour les ouvriers les mieux payés à famille nombreuse.

Les pensions de vieillesse qui sont de 20 fois le montant journalier du secours de chômage baissent automatiquement avec la réduction de celui-ci.

La dictature chrétienne a augmenté pour 1935 de 43 millions les dépenses pour le pouvoir exécutif et a payé d'autres millions aux formations de la Heimwehr et des corps de protection destinées à étouffer toute résistance ouvrière. Ces dépenses se pratiquent aux frais des ouvriers et employés malades et invalides.



LES OUVRIERS DES TRANSPORTS SOUS LE FASCISME

Méthodes de secours nazies (I.T.F.) Immédiatement avant les élections législatives, le Sénat nazi de l'Etat libre de Dantzig a finalement dû accorder l'indemnisation des jours de chômage réclamée par les dockers. Le système de ce secours est cependant typiquement national-socialiste. Les ouvriers du port de Dantzig n'ont droit au secours que lorsqu'ils sont disponibles tous les jours de 5 heures 30 du matin à midi, de 14 heures à 16 heures, et encore de 17 à 19 heures, à proximité du bureau de placement où leur présence est contrôlée par des fonctionnaires. Un secours n'est payé par le bureau de bienfaisance que lorsqu'un ouvrier célibataire par exemple a travaillé moins de 4 jours, un ouvrier marié sans enfants moins de 7 jours et un père de famille avec 2 enfants moins de 9 jours par mois. Un ouvrier gagne par journée de travail (sans heures supplémentaires) 9 florins dantzikois nets (= 45 francs fr. env.). La limitation prévue correspond à peu près au montant de l'allocation de chômage. A cause de l'obligation d'être pendant tant d'heures au bureau de placement, les ouvriers doivent prendre avec eux la nourriture pour un jour entier, vu qu'ils ne savent pas d'avance s'ils auront ou non du travail. A cela s'ajoute le prix de la course jusqu'au port, de sorte que les ouvriers du port se trouvent dans une situation plus défavorable que les chômeurs qui à Dantzig ne doivent se présenter que deux fois par semaine au bureau de placement, vu que le Sénat ne peut tout de même pas leur procurer de travail.

Heures de travail illimitées. (I.T.F.) Les graphiques de service du personnel roulant de la Reichsbahn ne mentionnent plus à présent que l'heure de début du service et ne parlent pas de l'heure de terminaison. Aucun chef de train, conducteur ou chauffeur ne sait plus à présent d'avance à quelle heure il rentrera chez lui, car le chef immédiat a maintenant le droit d'intercaler quand bon lui semble une course de réserve. Dans quelques centres ferroviaires importants les conseils de confiance ont protesté contre ce système, mais les chefs leur ont déclaré que le conseil de confiance n'avait le droit que de donner des conseils et que le chef du dépôt décidait concernant l'organisation du service exclusivement selon les instructions de ses chefs. Pour la mesure en question, le directeur général adjoint de la Reichsbahn, le national-socialiste Kleinmann, serait responsable. Les cheminots même nazis sont indignés et ils se demandent comment cette nouvelle ordonnance peut être conciliée avec les discours nazis sur la protection de la vie de famille.

Réduction de l'indemnité pour service de nuit. (I.T.F.) Le personnel des trains de la Reichsbahn allemande avait autrefois droit pour le service accompli entre minuit et 4 heures du matin à une indemnité globale de 50 pfennigs. A présent, un système d'indemnisation par heure a été introduit et on ne paye plus pour le service accompli entre minuit et 4 heures du matin qu'une indemnité de 8 pfennigs par heure. Les horaires ont été organisés de telle sorte qu'autant que possible on n'a plus besoin de payer des fractions d'heures.

Espions chrétiens. (I.T.F.) La direction générale des chemins de fer fédéraux autrichiens a décrété au début de février que dans tous les dépôts des éléments politiquement sûrs doivent être placés comme espions. Dans les ateliers des chemins de fer, il s'agira surtout de surveiller les ouvriers; dans le service du mouvement, surtout les voyageurs. Par une surveillance rigoureuse du public qui voyage, on espère enrayer le transport de publications illégales.